

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres
du Bureau Communautaire**
Titulaires : 28
Membres présents : 18
Votants : 20
Date de la convocation
18 février 2025

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, VINGT QUATRE FEVRIER à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

● **Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :**

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle
Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice

● **Etaient représentés :**

Mme DOUAY Sonia par M. DURAND Pierre, M. LAMOTTE Dominique par M. NOCHEZ Didier

● **Etaient présents les Conseillers Communautaires :**

Messieurs M. CAPELLE Hubert, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane, CHANTRELLE Brice,
VAN OOTEGHEM J. Michel, LESCUREUX André, WABLE Vincent, NOCHEZ Didier

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne
Messieurs LAMOTTE Dominique, VERONT Fabrice, BEAUMONT Joël, MAROTTE Philippe,
DUTILLEUX Olivier, TOURNIQUET Gautier

Objet : Programme d'aides aux entreprises – Attribution d'une subvention – Lyly's Garden, fleuriste à Moreuil

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président Développement économique, Tourisme et ESS,

Vu les statuts et les compétences de la CCALN en termes de développement économique,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 21/02/2024 n°2024_21.02_05 relative au programme d'aides aux entreprises,
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 21/02/2024 n°2024_21.02_03 relative à la charte d'engagement entre la Région et la CCALN dans le cadre du Schéma Régional d'Economie, d'innovation et d'Internationalisation,
Vu la délibération du 29/04/2024 n°2024_29.04_04 relative à la Convention entre la Région et la CCALN sur le sujet des aides directes aux entreprises intégrant le cadre d'intervention et le règlement des aides,
Vu le dossier de demande d'aides économiques reçu le 20 novembre 2024 de la part de Madame Lyvia DIMOFF dans le cadre de la rénovation/modernisation et du développement de son magasin à Moreuil,
Vu le compte-rendu du comité d'agrément des aides qui s'est tenu le mardi 28 janvier 2025 à la CCALN en présence de Madame DIMOFF,
Vu les conclusions de la Commission Développement économique du 28 janvier 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Décide de l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'aide à l'amélioration de l'accueil de la clientèle sur les points de vente et de l'aide au développement d'un montant de 6 094 euros au profit de la société Lyly's Garden, dans le cadre de la modernisation et du développement du magasin à Moreuil,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer la convention entre l'entreprise et la CCALN conformément au règlement des aides aux entreprises,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 27/2/25

Affiché le 28/02/25



Fait et délibéré, le 24 février 2025
à AILLY SUR NOYE

Le Président,

Alain DOVERGNE